



**Yacht Club de France**



**Association Nationale  
des Maires des Stations Classées et  
des Communes Touristiques**



**Primagaz**

## **Communiqué de Presse**

### ***Le « Trophée de l'Escale »* Concours des Ports de plaisance français**

Le Yacht Club de France, l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques et Primagaz se sont unis pour créer un « Trophée de l'Escale ».

**L'objectif de ce trophée est la reconnaissance et la promotion de la qualité des installations portuaires de plaisance en France portant sur le respect de l'environnement et la qualité du service offert dans les ports aux navigateurs en escale.**

Les candidatures sont possibles par la création d'un concours **ouvert aux stations nautiques françaises soit en bord de mer, soit en plan d'eau intérieur**, en demandant un dossier de participation auprès de l'un des trois partenaires.

Pour sa première édition, ce concours **est ouvert de janvier 2005 jusqu'à fin mars 2005 à toutes les stations nautiques françaises**.

Cette action doit s'inscrire dans la durée, et permettra d'avoir la vocation de devenir une référence en terme de qualité des ports de plaisance auprès des navigateurs.

Le jury, composé de professionnels, délibèrera à partir de dossiers et d'expertises élaborés sur une base de critères objectifs et d'une vérification sur place.

## Les lauréats et les gagnants

- **L'annonce des lauréats et des gagnants** aura lieu lors du congrès national de l'ANMSCCT au mois de mai 2005.
- **Les Trophées sont remis publiquement** aux villes gagnantes durant l'été autour d'une manifestation organisée par la mairie pour promouvoir son port en présence des trois partenaires.
- **Les Lauréats** seront considérés comme des ports dont les prestations sont excellentes et recevront un « diplôme de l'Escale ».
- **Les Gagnants** : A priori deux villes, une dans chaque catégorie (mer et eaux intérieures) recevront le « Trophée de l'Escale » sous forme d'une « Flamme ». Ce Trophée sera remis lors d'une cérémonie publique en été.

*Contact Presse : Benoit Le Corre, tél : 01.58.61.52.63, email : [blecorre@primagaz.fr](mailto:blecorre@primagaz.fr)*

*Dossier de participation à retirer auprès de l'ANMSCCT (à partir de janvier 2005)*

*ANMSCCT : 47 quai d'Orsay 75007 Paris,  
mail : [contact@communes-touristiques.fr](mailto:contact@communes-touristiques.fr)  
Tél : 01.45.51.49.36*